Nations Unies S/2012/162

Conseil de sécurité

Distr. générale
19 mars 2012
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 15 mars 2012, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ce qui suit :

Des groupes terroristes ont commis le 12 mars 2012 un effroyable massacre dans un des quartiers de la ville de Homs, qui a fait 45 morts et vient s'ajouter aux atrocités perpétrées dans d'autres régions de la Syrie. Ces groupes ont pris l'habitude de commettre des massacres et d'en imputer la responsabilité à l'État à la veille d'une séance du Conseil de sécurité ou du Conseil des droits de l'homme, consacrée à la situation au Moyen-Orient ou à la Syrie, leur but étant de dénigrer notre pays et d'exploiter cette tragédie et d'autres à des fins de propagande, tout en se faisant rémunérer. Ils massacrent des civils innocents, filment leurs méfaits et les diffusent sur des chaînes de télévision satellitaires qui, foulant au pied les critères d'objectivité, concourent à brouiller les pistes, à déformer les faits, à accroître la tension et à appuyer le terrorisme. Les autorités compétentes ont arrêté un certain nombre de terroristes, qui sont passés aux aveux.

D'après les renseignements fournis par les proches des victimes, ces personnes – femmes, jeunes, enfants – ont été enlevées et exécutées peu après par des groupes terroristes armés, parce qu'elles s'opposaient à leurs activités, refusaient de se plier à leurs stratagèmes et soutenaient le régime.

Les *fatwas* édictées par certains chefs religieux dans les pays arabes et leur incitation à une intervention militaire en Syrie expliquent de toute évidence les massacres commis à Homs et dans d'autres provinces de Syrie.

La République arabe syrienne demande à tous les États et à toutes les organisations qui luttent contre le terrorisme de prendre position contre les massacres qui sèment la discorde et de faire pression sur tous ceux qui appuient le terrorisme pour les amener à mettre un terme à l'effusion de sang, et d'exiger d'eux qu'ils rendent des comptes, en application des résolutions du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme.

Le Gouvernement syrien remplit son devoir consistant à protéger ses citoyens, à désarmer les terroristes et à traduire en justice les auteurs de ces actes et s'efforce de trouver une issue politique à la crise, coopérant à cette fin avec l'Envoyé spécial, Kofi Annan. Il s'appuie pour ce faire sur les progrès démocratiques enregistrés depuis mars 2011, notamment la levée de l'état d'urgence; la promulgation de lois

12-26812 (F) 200312 200312

sur le pluralisme politique, la tenue d'élections locales et la liberté des médias; les mesures visant à améliorer le sort économique de ses citoyens; la promulgation d'une nouvelle constitution et de lois visant à promouvoir la vie politique et à encourager le pluralisme et la démocratie, en vue d'une réforme globale. La Syrie a choisi par ailleurs la voie de la concertation politique et invité des membres de l'opposition et des indépendants à participer au règlement des problèmes en vue de rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays.

La Syrie formule le vœu que les États Membres de l'ONU et tous les organismes compétents s'associent à sa démarche comme moyen de surmonter la crise actuelle, de mettre un terme à la violence, d'empêcher le financement extérieur du terrorisme et de rétablir la sécurité et la stabilité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**